

Département de la Manche

Direction de la mer, des ports et des aéroports

Agence portuaire départementale Nord

1 avenue de Northeim

Tourlaville

50110 Cherbourg-en-Cotentin

Affaire suivie par : Thierry Leteissier

T. 02 33 44 77 15

F. 02 33 44 77 20

Courriel : agence.portuaire.nord@manche.fr

Nos Réf : APN – TL/CS 21D100

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Nous vous informons que la réunion du conseil portuaire des ports de Saint-Vaast-la-Hougue et de Tatihou, dont l'ordre du jour figure en annexe, se déroulera le :

mercredi 15 décembre 2021 de 16h00 à 17h30

au bureau du port de Saint-Vaast-la-Hougue

Les documents concernant les affaires inscrites vous seront communiqués, prochainement, par mes services.

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant : <http://transports.manche.fr/espace-pro-conseils-portuaires.asp>.

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,

Le responsable des agences portuaires



Thierry Leteissier

**CONSEIL PORTUAIRE
DES PORTS DEPARTEMENTAUX DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE
ET TATIHO**

Réunion du 15 décembre 2021

- ORDRE DU JOUR -

- 1 - Approbation du compte rendu de réunion du 19 mai 2021**
- 2 - Rapport partiel d'activité du port 2021**
- 3 - Budgets : Atterrissage 2021 et prévisionnel 2022**
- 4 - Tarifs portuaires 2022**
- 5 - Modification du règlement particulier de police applicable au port de Saint-Vaast-la-Hougue**
- 6 - Questions diverses**